



**Société des
communs**

Rencontres pour une
**société des
communs**

→ **Synthèse**

2 et 3 février 2024

La Gaîté Lyrique - Paris

Avec le soutien de



FONDATION
DANIELLE
MITTERRAND
DONNONS VIE AUX UTOPIES

**Gaîté Lyrique
Fabrique de l'époque**



SOMMAIRE

03

Introduction

04

Les grands principes d'une société
des communs

09

Réactions et débats

14

Identifier les leviers

18

Stratégies pour demain

22

Prochaines étapes



INTRODUCTION

Le Collectif pour une Société des communs

La société des communs que nous défendons s'organise autour de communautés de citoyens engagés, d'entreprises coopératives et de partenaires publics qui coopèrent pour co-administrer démocratiquement des biens et des lieux partagés essentiels à l'épanouissement humain, la justice sociale et la transition écologique.

Face aux urgences auxquels nous sommes confrontés, les solutions binaires entre l'État néolibéral et le Marché capitaliste ne suffisent plus. La société des communs s'impose comme une troisième voie pour substituer à l'hégémonie de la compétition et de l'exploitation celle de la coopération et de la solidarité. Pour advenir, elle nécessite une refonte en profondeur de nos imaginaires politiques, de nos responsabilités individuelles et collectives, de nos organisations économiques, de nos institutions publiques et en particulier de l'État.

Le collectif contribue à la transition vers une société des communs à travers la publication de livrets programmatiques, leur mise en débat avec les acteurs économiques et politiques, et la construction d'un nouveau récit politique fédérateur autour des communs.

Les premières Rencontres pour une Société des communs

Deux ans après la publication de l'Appel pour une société des communs, les premières Rencontres pour une Société des communs se sont tenues les 2 et 3 février 2024 à la Gaîté Lyrique, autour d'un double objectif. Mettre en débat les grands principes de la société des communs avec des chercheurs, des partis politiques, des syndicats et des mouvements sociaux progressistes. Réunir tous ceux et celles qui partagent l'urgence à faire mouvement pour engager la transition vers une société des communs.

Ces rencontres ont rassemblé plus de 150 intellectuel.le.s, activistes, entrepreneur.se.s, artistes et représentants élu.e.s. Ensemble, nous avons pu prendre le temps de débattre et d'échanger sur les principes d'une société des communs et tracer ensemble les stratégies politiques pour la faire émerger.

L'engouement pour l'événement et l'enthousiasme des participants a confirmé que ce projet est aujourd'hui revendiqué par de nombreux mouvements sociaux, que les politiques et les décideurs publics commencent à percevoir l'intérêt de s'en saisir, mais surtout qu'il se matérialise déjà dans un foisonnement d'initiatives citoyennes et de pratiques alternatives qui se développent partout dans le monde.

LES GRANDS PRINCIPES D'UNE SOCIÉTÉ DES COMMUNS



Nous faisons face au dérèglement climatique, à la perte de la biodiversité, au creusement des inégalités, à une défiance croissante des institutions démocratiques et à la montée des extrêmes droites. Tous ces phénomènes ont de multiples causes. Mais deux d'entre elles, intimement liées l'une à l'autre, nous semblent déterminantes : le capitalisme marchand et le néolibéralisme autoritaire.

Le capitalisme marchand désigne notre système économique, structuré autour de la propriété privée des moyens de production, de l'extension de la logique du marché et d'une recherche illimitée de profits qui se fait au prix d'une exploitation du travail et de la nature. Le néolibéralisme autoritaire relève du versant politique de ce capitalisme marchand. Il correspond aux pouvoirs publics qui, depuis près d'un demi-siècle, se sont mis au service des grandes firmes et de la concurrence, ce qui les conduit à des dérives autoritaires, en particulier lorsque les forces sociales s'y opposent.

Face à ce constat : que faire ? Quelles sont les alternatives démocratiques et écologiques au capitalisme marchand et au néolibéralisme autoritaire ? Quelles sont les stratégies pour y parvenir ?

En explorant les nombreuses propositions théoriques et initiatives qui cherchent à répondre à ces questions, les communs nous sont apparus comme l'une des alternatives les plus stimulantes, désirables et réalistes pour notre temps.

Les communs forment un projet de société alternatif, désirable et réaliste.

En explorant les nombreuses propositions théoriques et initiatives qui cherchent à répondre à ces questions, les communs nous sont apparus comme l'une des alternatives les plus stimulantes, désirables et réalistes pour notre temps.

Les communs, ce sont d'abord toutes ces ressources dont la propriété est partagée et qui sont gérées de manière démocratique par des communautés mettant en place leurs propres règles d'organisation. En contredisant en acte les théories libérales, des centaines de milliers de communautés prennent soin tous les jours de biens, de services et d'espaces naturels (forêts, nappes phréatiques, pêcheries), urbains (centres sociaux, coopératives d'habitat), sociaux (mutuelles, Sécurité sociale alimentaire), numériques (Wikipédia, logiciels libres) ou encore économiques (supermarchés coopératifs, tiers-lieux productifs).

Les communs, comme mode démocratique de gestion de ressources essentielles, sont revendiqués par de plus en plus de mouvements sociaux à travers le monde. Depuis le Manifeste pour la récupération des biens communs signé à l'occasion du Forum social mondial de Belém au Brésil (2009), jusqu'aux mobilisations de Sainte-Soline (2023), en passant par la victoire de Barcelone en commun aux élections municipales (2015), les communs deviennent un imaginaire partagé et une cause fédérant les forces progressistes.

Les communs représentent enfin et surtout un projet politique de transformation de notre société. Il place au cœur de la Cité l'accès et la gestion démocratique des biens et services nécessaires à l'épanouissement humain, contribuant à la justice sociale et la soutenabilité écologique. Il redéfinit les rôles des citoyens, des entreprises et des institutions publiques autour d'un nouveau contrat social organisant une société où les individus ont davantage intérêt à coopérer. Au lieu de considérer la concurrence comme l'unique moteur de l'efficacité économique, ce projet politique reconnaît la valeur de la coopération pour construire des sociétés plus démocratiques, résilientes et inclusives.

Les angles morts des stratégies actuelles

Malgré la puissance croissante de ce projet politique, force est de constater qu'il peine à se faire connaître et à être soutenu. Nous faisons le constat que le mouvement des communs a sous-investi les questions de stratégie politique, en particulier les rapports à l'État.

Schématiquement, deux stratégies ont été empruntées jusqu'ici. Une « stratégie des interstices », qui cherche à développer les communs dans les marges du système actuel. Une « stratégie de rupture » à visée plus radicale, développée notamment par Dardot et Laval, cherchant à s'opposer et dépasser l'État-nation. La première semble vouée à la marginalité face à la puissance d'un capitalisme marchand et un néolibéralisme autoritaire qui s'opposent avec violence à toute alternative. Quant à la seconde, elle nous semble trop abstraite, de par son incapacité à signaler quelles forces sociales et quelles configurations historiques permettraient d'envisager un dépassement de l'État dans nos sociétés occidentales.

La stratégie d'un réformisme radical

Notre intime conviction consiste à défendre que l'épanouissement d'une Société des communs comme alternative crédible au capitalisme nécessitera l'établissement d'un cadre institutionnel favorable. Il en découle la nécessité d'élaborer une stratégie de « réformisme radical », dans la tradition jaurésienne, visant l'appropriation et la transformation de l'État au service d'une société des communs.

La force de l'offensive néolibérale a su faire de l'État une arme pour organiser la société autour de la logique du marché tout en le transformant lui-même selon cette même logique (nouveau management public, rigueur budgétaire, mise en concurrence de secteurs sociaux comme les EHPADs, etc.). Il est urgent d'organiser la contre-offensive : **reprenons le contrôle démocratique de l'État pour organiser la société, l'économie et les services publics non plus selon les principes du marché, mais de la coopération.**

Nous proposons d'établir un ordo-communalisme en lieu et place du néolibéralisme. À la différence de l'État néolibéral qui étend la logique du marché et de la propriété exclusive, un État ordo-communal aura pour rôle de garantir et d'organiser les conditions de la coopération et du partage.

La boussole de l'ordo-communalisme

Pour cela, nous proposons de nouveaux principes généraux d'organisation de l'État, directement inspirés de la théorie et de la pratique des communs :

- **Coopération** : La coopération devient le principe d'organisation central de l'économie et de la société. Il s'agit de favoriser des partenariats durables plutôt que des relations compétitives.
- **Préservation des ressources** : Les acteurs économiques sont comptables de la préservation des ressources partagées dont ils dépendent et qu'ils affectent dans l'exercice de leur activité.

- **Propriété sociale** : Les formes de propriété sociale permettent de dépasser les défauts de l'ordre propriétaire en partageant plus équitablement les droits d'utiliser et de gérer les ressources utiles à l'épanouissement humain.
- **Droit à la contribution citoyenne** : Tout citoyen est en mesure d'exiger de l'État les mesures éducatives, inclusives ou financières qui lui permettent de contribuer activement à la production et à la gestion des ressources et des lieux qui le concernent.
- **Subsidiarité horizontale** : Les pouvoirs publics privilégient les organisations citoyennes dans la conduite des activités d'intérêt général. Mais elles restent garantes des droits fondamentaux et du bien-être collectif en cas de défaillance de l'auto-organisation citoyenne.
- **Démocratie monétaire** : La monnaie est un outil gouverné collectivement au service de la justice sociale et de la stabilité environnementale.

Ces principes, qui constituent une première proposition à débattre avec les mouvements citoyens et politiques, ne visent pas à remplacer l'ensemble des institutions actuelles : le marché tout comme l'État gardent une place dans l'organisation sociale. Le marché continue de régir certains secteurs de l'activité économique, mais il est régulé dans l'intérêt général afin d'équilibrer les avantages de la concurrence et de la coopération. L'État reste garant de la régulation du marché, de la justice sociale et des droits fondamentaux, mais son fonctionnement est transformé à travers une démocratisation renforcée des administrations et des partenariats avec la société civile organisée.

Une esquisse de l'État ordo-communal

Pour faire advenir une société des communs, ces principes généraux doivent se concrétiser dans des politiques publiques et des réformes d'État dont on peut esquisser les contours.

Dans la sphère économique, les pouvoirs publics ordo-communaux contribuent à la généralisation d'une économie de la coopération entre et au sein des entreprises, à l'instar des sociétés coopératives d'intérêt collectif. Ils régulent les entreprises pour les inciter à coopérer et prendre soin des ressources essentielles à la vie sociale et économique. Par exemple, en modifiant les articles 1832 et 1833 du Code civil pour faire exister l'entreprise comme un projet collectif, dont la finalité ne se réduit pas à la recherche du profit, mais à sa responsabilité de prendre soin des communs qu'elle affecte par son activité.

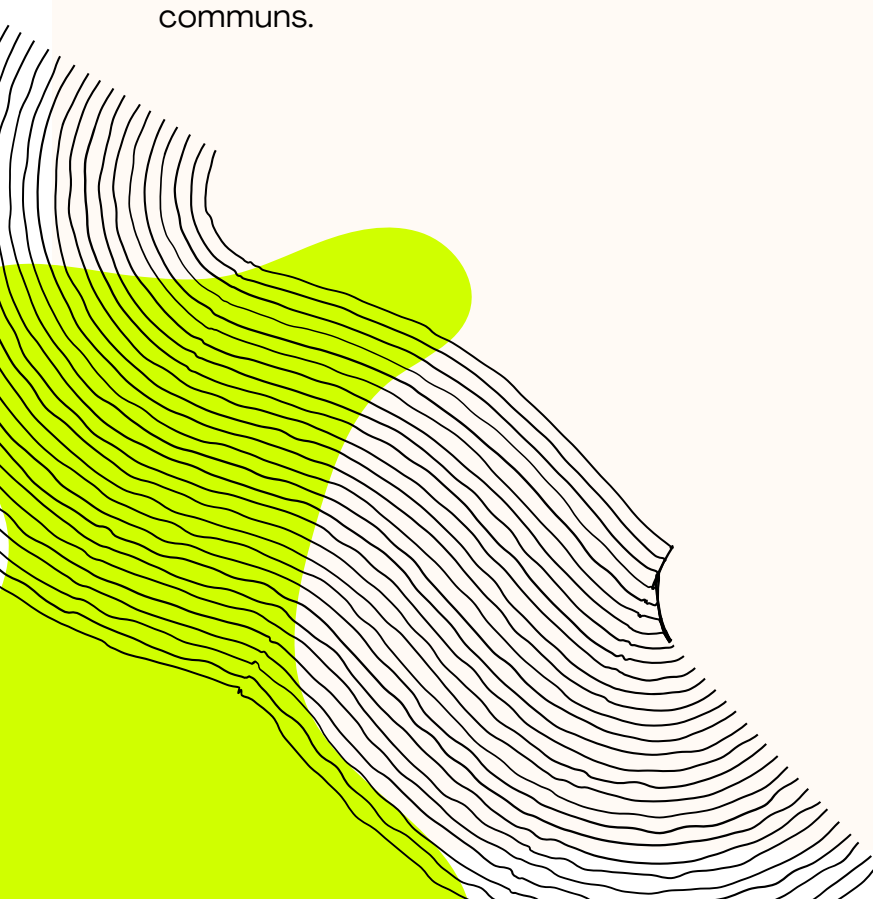
Dans la sphère sociale, l'État ordo-communal est garant de l'accès et de la gestion démocratique des espaces, biens et services essentiels à l'épanouissement humain.

Dans la santé, il soutient le renforcement de la sécurité sociale tout en redonnant son autonomie aux acteurs qui l'organisent aujourd'hui. Dans l'alimentation, il en fait autant pour la constitution d'une sécurité sociale alimentaire. Il rend effectif le droit au logement en extrayant la majorité du parc immobiliser du marché spéculatif, par exemple en soutenant les organismes de foncier solidaire (OFS) qui achètent le foncier pour le mettre en commun et permettre à des foyers modestes d'acheter et revendre le bâti, mais avec une plus-value sur la revente très limitée.

Dans la sphère publique, l'État ordo-communal entreprend une réforme d'ampleur. Il démocratise le fonctionnement des administrations tout comme des grands opérateurs de services publics et renforce les initiatives collectives d'intérêt général en dehors de l'administration. Ainsi, les pouvoirs publics gèrent l'infrastructure du réseau électrique (RTE) via une gouvernance collective, impliquant les producteurs et les usagers, tout en soutenant la production d'énergie par des communautés citoyennes d'énergie.

Beaucoup de chantiers restent ouverts. Comment repenser l'État fiscal et redistributif, son rôle dans la planification écologique, l'administration de ses compétences régaliennes comme la police et la justice ? Comment articuler nos propositions avec d'autres aussi stimulantes que le salaire à vie, la sobriété écologique, la décroissance, l'économie de la subsistance ?

C'est avec l'ensemble des mouvements sociaux, en construisant des alliances avec les organisations progressistes, écologistes, syndicales et populaires, en étant réactifs aux crises politiques et fermes face aux forces néolibérales qui traversent notre société, que nous pourrions faire émerger une société des communs.





RÉACTIONS ET DÉBATS

Comment faire vivre le projet politique des communs ?

Un débat animé par **Vincent Édin**, avec **Benoît Biteau**, député européen Les écologistes, **Danièle Obono** députée de La France Insoumise, **Chloé Ridel**, porte-parole du Parti Socialiste.

Cette première table ronde a permis de questionner les partis politiques par rapport aux grands principes d'une société des communs présentés en introduction. Les communs peuvent-ils être un vecteur d'union de la gauche ? Comment se positionnent les partis par rapport aux communs ? Quelle stratégie de transformation de l'État ? Voici quelques grandes idées que nous retenons de ce débat.

Protéger nos biens communs, partager nos ressources essentielles

« Nous devons protéger nos biens communs. Pour notre survie, il est nécessaire de préserver ce qui rend possible la vie humaine : l'eau, l'air, les terres... Nous devons le faire ensemble. En nous organisant collectivement. »

Danièle Obono, La France Insoumise



« La logique d'économie ultralibérale, quand elle prend le pouvoir, dévoie tous les communs. À l'image de ce qu'il se passe autour de l'eau. 400 millions d'euros investis par l'État pour faire des méga bassines qui ne bénéficie qu'à 6% des agriculteurs. Pour produire du maïs destiné à l'export et à de l'aliment pour l'industrie de la viande, quelques grands exploitants consomment près de 60 % de la ressource en eau. Soyons clairs, on ne parle pas ici d'agriculture, mais bien de business. »

Benoît Biteau, Les Écologistes

Renforcer les partenariats entre acteurs publics et initiatives citoyennes d'intérêt général

« L'enjeu est de mieux articuler les formes d'auto-organisation de la société civile avec nos institutions, notamment nos services publics. Nous devons sortir de la vision de services publics définis par en haut, pour les reconnecter à ce qui se fait sur le terrain. »

Danièle Obono,
La France Insoumise





« Ce qui caractérise une organisation dans une société des communs c'est sa gouvernance, pas son statut, car on voit que des coopératives peuvent être créées à des fins de destructions et d'accaparement au profit de quelques-uns. »

Chloé Ridel, Parti Socialiste

Réguler l'économie

« Une société des communs, c'est déjà une société où on pense que l'appât du gain, l'appât du profit, n'est pas le meilleur outil de régulation, d'allocation des ressources, d'efficacité. En l'absence de règles et de régulation adaptées, on voit émerger les pires formes de capitalisme émerger. On arrive à une situation incontrôlable, où les espaces de débat public comme Twitter sont détenus par des sociétés privées. »

Chloé Ridel, Parti Socialiste

Organiser une gouvernance collective et partagée des services publics

« Aller vers une gouvernance collective de l'eau est crucial. On finance aujourd'hui avec de l'argent public des projets d'accaparement de l'eau. Le vrai sujet, c'est qui prend le pouvoir, à qui on donne la gouvernance. On a des politiques publiques qui s'arrogent la possibilité de confisquer des communs pour ensuite les privatiser, cela ne devrait pas être possible. »

Benoît Biteau, Les Écologistes

Quel État pour une société des communs ?

Animé par Sébastien Shulz

Avec Pierre Sauvêtre (Université Paris Nanterre) **et Judith Rochfeld** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Historiquement, l'État moderne a joué un rôle de prédateur pour les communs, en tant que pouvoir centralisé garant de la propriété privée. Le mettre au service d'une société des communs semble à première vue paradoxal. Pourquoi et comment faudrait-il transformer les structures internes tout comme les instruments d'intervention de l'État, en premier lieu desquels le droit, pour penser des pouvoirs publics propices à une société des communs ?

Pierre Sauvêtre propose de défaire la souveraineté de l'État moderne en remettant le pouvoir de gouverner aux mains des citoyens. Il défend un rapport de force avec l'État, d'abord à l'échelle locale, pour instituer l'autogouvernement de certains services publics sur le modèle de ce qui a été expérimenté à Naples ou à Barcelone. À terme, cela conduirait à la substitution de l'État-nation par une confédération de communes structurées autour du principe démocratique « du commun ».

Judith Rochfeld défend une approche plus réformiste, où l'État jouerait un rôle de soutien au développement des communs dans la société. Elle propose de travailler centralement autour du droit, afin de réformer la commande publique, les marchés publics, la fiscalité ou encore la protection juridique des biens communs. Elle avance des mesures concrètes pour réformer la propriété privée absolue en trouvant dans le droit actuel des agencements possibles pour renforcer des formes de propriété commune.

Pour aller plus loin

[Retrouvez les notes éditées en cliquant ici](#)

« Vers une économie des communs ! »

Animé par Emmanuel Dupont
Avec Anne-Laure Delatte (CNRS) **et** **Timothée Duverger** (Sciences Po Bordeaux) **et** **Philippe Eynaud** (IAE Paris)

Les participants à la table ronde partagent un même constat. L'État est aujourd'hui largement en faveur du marché et des grandes firmes, mais le modèle néolibéral arrive à la fin d'un cycle qui augure du pire comme du meilleur. Comment tirer profit de cette crise structurelle pour parvenir à démocratiser en profondeur l'économie ?

Anne Laure Delatte rappelle que près de 200 milliards d'euros d'argent publics sont dédiés à l'aide aux entreprises et propose de les ré-orienter au service d'une économie plus sociale et écologique. Pour cela, il faut gagner la bataille du récit depuis les médias jusqu'à l'administration centrale.

Pour Timothée Duverger, ce récit fédérateur fait défaut à l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette dernière serait le cadre adéquat pour agir en portant en germe la démocratisation de l'entreprise, mais doit s'élargir pour engager une économie écologique des besoins et de la post-croissance.

Philippe Eynaud poursuit en soulignant l'importance de rendre visibles les économies alternatives en réinvestissant la formation, l'éducation populaire, les stratégies d'alliance ou encore de nouveaux outils de gestion permettant de redéfinir les manières d'évaluer la valeur (PIB, indicateurs de performance, formes de comptabilité).

Pour aller plus loin

[Retrouvez les notes éditées en cliquant ici](#)



IDENTIFIER LES LEVIERS

Le collectif pour une Société des communs s'efforce de donner corps à ce récit politique, en construisant un socle programmatique. 4 livrets de propositions ont ainsi déjà été élaborés sur les thèmes du service public, de l'entrepreneuriat, du numérique et du foncier. Dans le prolongement de ces travaux, les Rencontres ont permis d'engager un dialogue entre les acteurs des communs et leurs alliés, afin de préciser ces propositions, d'en formuler de nouvelles et d'identifier les leviers concrets pour agir.

Des stratégies juridiques pour libérer le foncier

Animé par Claire Annereau (Juriste chercheuse / Legicoop). Avec **La Clef** (Cinéma associatif), **Adrien Roussel** (Les Notaires du Quai Voltaire), **L'île égalité** (Lieu autogéré).

Claire Annereau souligne l'importance du foncier pour l'émancipation individuelle et collective et propose d'utiliser le droit comme un outil pour reconquérir et défendre les espaces communs.

Elle note l'échec des tentatives législatives pour inscrire les communs dans la loi et évoque des stratégies de contournement, comme l'utilisation de mécanismes de droit privé et la reconnaissance a posteriori des pratiques existantes.

Adrien Roussel explique la montée d'un mouvement de propriété collective et solidaire, en utilisant des outils juridiques comme les baux emphytéotiques et les fondations de dotation pour créer des droits d'usage. Il plaide pour sortir de la fascination de la propriété privée et reconnaît la montée des foncières solidaires comme nouvelle alternative entre propriété privée et publique.

Le collectif La Clef a utilisé le fonds de dotation pour préserver le dernier cinéma associatif de Paris, transformant le lieu en propriété d'usage collective. Ils ont travaillé sur la gouvernance pour verrouiller la revente et continuer leurs activités malgré les expulsions, démontrant l'importance des lieux physiques pour leurs initiatives.

L'île Égalité, un centre social autogéré, a négocié avec la mairie pour éviter l'expulsion et obtenir une charte d'autogestion. Leur expérience illustre la complexité de la relation au droit, particulièrement pour les communautés issues des quartiers populaires, et montre l'importance de réapproprier le droit dans une perspective de lutte et de long terme.

Les Soulèvements de la Terre, un mouvement militant récent, se concentrent sur la lutte contre l'appropriation de biens communs par des intérêts privés, comme dans le cas des mégabassines. Ils privilégient l'activisme et les actions directes plutôt que les recours juridiques, tout en soutenant les luttes locales pour préserver les communs nécessaires à la survie écologique.

Pour aller plus loin

[Retrouvez les notes éditées pour cette table ronde](#)

Des formes alternatives d'entrepreneuriat

Animé par Jeanne Brétécher
Avec Hervé Defalvard (Université Gustave Eiffel), **Valentin Chaput** (Open Source Politics), **Bérengère Batiot** (Les Licoornes, Coop Circuit), **Tom Boothe** (La Louve)

Entrepreneuriat et communs, voilà ne constitue pas une alliance qui va de soi. L'entrepreneur n'est-il pas un leader charismatique plutôt qu'un acteur collectif ? Communs et projet économique ne s'opposent-ils pas ?

Nos intervenants ont témoigné de tout l'inverse. La discussion a permis de faire émerger plusieurs critères caractéristiques des formes d'entrepreneuriat en communs : la propriété collective et socialisée, la répartition du pouvoir au sein de l'organisation, la distribution concertée des segments de marché et de la chaîne de valeur avec d'autres acteurs du commun. Si ces nouvelles formes d'entrepreneuriat – qui s'incarnent dans des organisations appartenant statutairement à l'ESS (association, fondation, coopératives, ESUS, etc.) sont encore marginales dans le système économique dominant, elles démontrent leur efficacité dans des secteurs essentiels (alimentation, démocratie, accès à l'énergie, etc.). À travers le récit d'entrepreneur.ses. de l'ESS, les cadres d'actions permettant de faire exister une entreprise comme un commun, que cela soit du côté des statuts (Scop, SCIC), du mode de gouvernance, de rétribution ou du côté des pratiques de travail et de la culture d'entreprise, ont été concrètement illustrés et débattus.

Pour aller plus loin

[Retrouvez les notes éditées en cliquant ici](#)

Des coopérations avec les acteurs publics

Animé par Sébastien Shulz

Avec Nicole Alix et Vera Vidal (La Coop des Communs), **Simon Sarazin** (TILIOS), **Anne-Sophie Olmos** (élue aux communs à Grenoble), **Alexis Kauffmann** (ministère de l'Éducation nationale)

Comment créer des coopérations vertueuses entre acteurs publics et acteurs des communs ?

Pour la Coop des communs, la construction de cette relation passe par la volonté partagée de promouvoir une capacité d'auto-organisation, un processus ouvert qui se déroule sur un temps long, et la nécessité de transformer les outils et pratiques de gestion. En faisant le parallèle entre le fond et la forme, la Coop a exprimé son regret que ces Rencontres ne se soient pas construites dans une approche par les communs.

Simon Sarazin présente deux interfaces possibles de coopération entre communs à institutions publiques. L'appel à commun, expérimenté pour la première fois par l'Ademe, qui propose une alternative à l'appel à projets en incitant à la coopération des répondants, bien que leur place dans la gouvernance reste à améliorer. Les partenariats entre initiatives citoyennes et collectivités pour éviter leur instrumentalisation qui passeraient par des médiateurs et des formes renouvelés de délégation.

Alexis Kauffmann, cofondateur de Framasoft aujourd'hui agent au ministère de l'Éducation nationale partage les résistances et les leviers auxquels les médiateurs entre acteurs publics et des communs doivent faire face : le poids de la structure, le fonctionnement hiérarchique et les enjeux de pouvoir interne. Enfin, Anne-Sophie Olmos et Xavier Perrin partagent leur expérience à partir de la collectivité de Grenoble. Ils soulignent le travail d'expérimentation permanent nécessaire au développement d'une politique du commun. À travers l'exemple des Chantiers Ouverts aux Publics (COP), dans lequel les habitants, les élus et les agents font ensemble des micro-aménagements de proximité, la mairie élabore de nouveaux cadres réglementaires et juridiques permettant de renouveler sa relation aux citoyens.

Pour aller plus loin

[Retrouvez la captation de cette table rond en cliquant ici](#)

STRATÉGIES POUR DEMAIN

Quelles stratégies pour faire émerger la société des communs ? Comment élargir la mobilisation et peser sur le rapport de force ? Comment diffuser ce nouveau récit et investir les institutions ? Les Rencontres ont été l'occasion d'ouvrir la discussion avec des mouvements sociaux, des syndicats, des médias alternatifs et des acteurs européens pour définir ensemble les chantiers à engager.

Communs et syndicats, quelles luttes communes ?

Animé par Louise Guillot
Avec Anne Le Corre (Printemps écologique),
Chloé Bourguignon (militante syndicale)

S'ils se croisent rarement, le mouvement des communs et les mouvements syndicaux ont pourtant beaucoup à s'apprendre mutuellement.

D'une part, le mouvement syndical a démontré sa capacité à unir des communautés d'intérêt, à instaurer des rapports de force pour obtenir des acquis sociaux et transformer les structures de production. D'autre part, les communs, en promouvant des idées telles que le droit à la contribution ou la propriété sociale, remettent en question les objets de lutte traditionnels des syndicats. Quelles convergences stratégiques envisager ?

À la Centrale de Cordemais près de Nantes, ou une mobilisation a évité une fermeture d'une centrale et permis la reprise sur un mode de production alternatif, comme à l'Après-M, fast food sauvé et transformé en fast food social dans les quartiers Nord de Marseille, des luttes sociales récentes incarnent les nouvelles formes d'hybridation entre la préservation des communs et la sauvegarde des emplois. Ces luttes conduisent à transformer l'appareil de production et à explorer de nouvelles formes juridiques comme le droit de retrait écologique.

La discussion a fait apparaître l'intérêt de s'inspirer des stratégies de rapport de forces des syndicats et de construire de nouvelles instances pour défendre les communs, telles que la création d'éco-syndicats ou encore la participation de citoyens et d'organisations collectives dans des instances de copilotage de politiques économiques territoriales.

Pour aller plus loin

[Retrouvez les notes éditées en cliquant ici.](#)

Quelle place pour les communs dans les médias ?

Animé par Rémy Seillier
Avec Henri Poulain (Data Gueule) et Agnès Rousseaux (Politis)

Comment faire exister des récits alternatifs dans un espace médiatique ultra saturé et concentré, où une douzaine d'actionnaires possèdent 80 % des journaux et plus de 50 % des audiences (télé, radio, sites d'information) ? Les modèles économiques des médias sont particulièrement dépendants des sociétés publicitaires, alors que 42 % des dépenses publicitaires sont dédiées à la vente de SUV.

Agnès Rousseaux a insisté sur les difficultés rencontrées par les médias indépendants face aux multinationales, qui utilisent des stratégies de harcèlement juridique : Basta a remporté 4 procédures judiciaires, notamment face à des groupes comme Bolloré. Elle a ainsi souligné la nécessité de faire converger les médias indépendants pour contrer l'influence des grands groupes et recommande de collectiviser les médias pour en assurer l'indépendance et la gouvernance démocratique. Elle a également mis en avant l'importance de relier les initiatives locales aux réflexions macro et de rendre les initiatives lisibles, concrètes et reproductibles pour les lecteurs.

Henri Poulain a mis en avant le rôle du service public audiovisuel pour les contenus indépendants et a partagé l'expérience de Data Gueule, qui utilise des récits riches en tension. Il a souligné que la forme et le talent dans la mise en récit sont essentiels pour que les discours dissidents trouvent leur public.

La discussion a mis en évidence la nécessité de créer des alliances entre médias indépendants et de collectiviser les ressources pour peser face aux acteurs dominants. L'émotion et la dimension locale, de proximité, dans la création de récits captivants ne doivent pas être négligées, ainsi que le pouvoir du divertissement pour attirer et engager le public

Pour aller plus loin

[Retrouvez les notes éditées pour cette table ronde en cliquant ici](#)

Le mouvement des communs en Europe

Animé par Pierre Bonneau (Fondation Danielle Mitterrand)

Avec Ana Mendès (CommonsPolis), **Laura Aufrère** (RIPES Europe) **et Francesco Brancacio** (Université Paris 8)

L'année 2024 est une année charnière pour l'Union Européenne. Alors que se dessine une montée en puissance de l'extrême droite au Parlement, le mouvement des communs peut-il apporter une alternative crédible et désirable ?

À travers le récit du mouvement du 15M et de Barcelone en commun, Ana Mendès retrace huit années d'expérience en Espagne de la conquête et de l'exercice du pouvoir par le mouvement des communs. Elle voit la crise climatique et la montée de l'extrême droite comme des opportunités de mobilisation autour des communs. Laura Aufrère invite à élargir la focale à d'autres contextes politiques depuis l'Europe de l'est jusqu'à Mayotte. Elle critique l'efficacité du lobbying à la Commission européenne et propose de se concentrer sur l'innovation sociale émancipatrice. Francesco Brancacio rappelle qu'en Italie, à Naples ou à Bologne, le mouvement est plus éclaté, mais il a permis, par un usage politique du droit, de légitimer des formes d'autogouvernement et de créer des alliances inédites avec les municipalités.

En mobilisant autour de causes communes et en favorisant l'innovation sociale, les communs pourraient devenir des solutions aux crises actuelles. Cependant, pour être efficace, le mouvement devra construire des mobilisations nationales unitaires, renforcer les coopérations transnationales et repenser collectivement sa stratégie de lobbying et politique à l'échelle Européenne.

Pour aller plus loin

[Retrouvez les notes éditées pour cette table ronde](#)



PROCHAINES ÉTAPES

Nous avons clôturé ces premières Rencontres en nous projetant dans les prochaines étapes. Il reste de nombreuses actions à entreprendre pour avancer vers une société des communs. Trois grands chantiers s'ouvrent pour le Collectif :

1) l'approfondissement des idées programmatiques. La poursuite des livrets thématiques et la structuration d'un conseil scientifique permettront d'approfondir la vision d'une société ordo-communalisme et ses traductions concrètes. Le collectif se donne pour objectif de se renforcer, de s'entourer d'expertises et de continuer de produire et alimenter le débat d'idée.

2) Le plaidoyer et la mise en récit. Le projet politique de la société des communs doit dépasser le cercle des initiés, il faut le rendre davantage intelligible et désirable en vue de générer des mobilisations collectives. Ce travail devra se faire par des coopérations vertueuses entre commoneurs de terrain, acteurs politiques convaincus et médias engagés.

3) Le développement du collectif. La suite se construira avec l'ensemble des personnes actives, l'appui d'experts scientifiques comme d'acteurs de terrain, ainsi qu'à travers des alliances stratégiques avec d'autres mouvements, collectifs et territoires déjà en action œuvrant pour une société des communs.

En conduisant ces chantiers, deux préoccupations doivent nous accompagner : l'inclusivité, pour éviter de tomber dans l'entre-soi ; et l'ancrage, pour que nos propositions soient en prises avec le réel, avec les acteurs qui entretiennent au quotidien des communs, avec tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, où se vivent les communs.

À PROPOS

Cette synthèse est issue des premières Rencontres du Collectif Société des Communs. Elle a été rédigée collectivement et s'adresse à tous les élus, agents publics, entrepreneurs et acteurs sociaux qui s'engagent vers une société plus démocratique, écologique et sociale.

Coordinateurs : Louise Guillot, Rémy Seillier et Sébastien Shulz.

Contributeurs : Magali Anglès, Claire Annereau, Jeanne Brétécher, Olivier Buchotte, Benoît de Haas, Emmanuel Dupont, Sébastien Géronimi, Sarah Krichen, Pierre Noro.

Merci à tous les **partenaires qui ont rendu possible cet événement** :



Gaîté Lyrique
Fabrique de l'époque

**Société des
communs**



LA SOCIÉTÉ DES COMMUNS EST L'ALTERNATIVE POLITIQUE DU XXI^e SIÈCLE

Elle mise sur la liberté de contribuer aux communs et la responsabilité individuelle et collective que cela implique. Les défis à relever sont grands pour y parvenir. Tant mieux, l'audace est de mise en ces temps de nécessaire rupture. Construisons ensemble ce projet politique ambitieux.

